

Image not found or type unknown



Changement de statut "étudiant" à VPF

Par **kalao**, le **13/05/2017** à **14:40**

Bonjour, rnje vous expose un peu ma préoccupation. rnJe étudiant en France depuis Aout 2013. J'ai actuellement un titre de séjour étudiant qui expire en Octobre 2017. l'année dernière j'ai pas pu valider mon année suite à un examen raté. Cette année je ne pense pas pouvoir valider non plus. Je suis en couple avec ma copine depuis Juin 2016 nous avons pris un appartement ensemble en mars dernier (2017). Nous envisageons de faire un pacse dans les jours à venir (attente de réception des pièces à fournir). rnJ'envisage faire un changement de statut étudiant à vpf lors du renouvellement du mon titre de séjour étudiant. rnAlors mon inquiétude est la suivante: Pensez vous que je remplis les conditions pour avoir un titre VPF sans refus? rnMerci pour vos réponses